



LE COURRIER

*Saint Aubinois*

N°7 | MARS 2023 - PRINTEMPS 2023

## ET DÉJÀ UNE NOUVELLE SAISON

Entre février et avril, c'est un moment de grand calme dans les rues de Saint-Aubin. Quelques averses, du vent, et quelques rares promeneurs sur le perré, heureusement nos habitants se retrouvent au coin du feu et dans les activités associatives.

A la Mairie au contraire, c'est un moment de grande effervescence pour s'assurer que tous les chantiers sont en bon ordre de marche pour que tout soit prêt avant la saison estivale.

Et cette année, c'est la saison des surprises et des contretemps : chantier de l'arrière plage, du parking de Saussemarre, remise en état de La Planche, travaux au camping du Mesnil, antenne GSM à l'entrée du village, beaucoup de dossiers urgents/importants/sensibles pour les habitants et les amoureux de Saint-Aubin. On vous en dit plus dans les pages de notre courrier Saint-Aubinois...

### LA ZONE DES JEUX À LA PLAGE

Le chantier devait démarrer mi-mars. Mais, la commune n'a pas pu lancer l'ordre de service (le bon de commande), Nous attendons la confirmation des subventions promises par la région qui a pris du retard suite à une cyber-attaque, et la commune doit disposer des fonds pour le règlement des premières factures.

Autre souci, le constructeur des jeux pour enfants a annoncé des retards d'au moins 6 mois. Les travaux ne commenceront donc qu'à l'automne. La zone de jeu ne sera donc opérationnelle que pour le printemps 2024, en même temps que la réhabilitation des locaux de la base nautique par la CCCA.

### PARKING DE SAUSSEMARE



La CCCA a terminé la réfection du parking avec le revêtement de la bande de circulation et la pose d'un nouveau portique à l'entrée.

Les zones de stationnement sont composées de blocs en ciment dans lesquels l'herbe va pousser, ce qui contribuera à maintenir l'aspect nature de la zone tout en évitant la création d'ornières et de trous.

### LE PÉDILUVE SE DÉPLACE.

Pour éviter les écoulements d'eau sur le perré, le pédiluve a été réinstallé près des douches et juste à côté du chalet Lire à la plage.

Pour l'été 2023, la surveillance de la plage sera assurée par les sapeurs pompiers du SDIS76. Elle commencera le 8 juillet et durera jusqu'au 27 août.



# LES EAUX DE BAIGNADE



## UNE SURVEILLANCE ACCRUE POUR ÉVITER DES PROBLÈMES RÉCURRENTS

Depuis plusieurs années, on constate une lente mais constante baisse de qualité qui aura pour conséquence le classement des eaux de baignade en « suffisante ».

La plage est passée en surveillance renforcée avec le doublement des contrôles le lundi et le vendredi. Aucun mauvais résultat n'a été enregistré en 2022. Le 8 août la plage a fait l'objet d'une fermeture préventive suite à l'annonce de précipitations et d'un panache marron venant de l'est de la cote.

Le profil de vulnérabilité de la plage met en évidence 4 causes principales pour ces pics de pollution :

- ✓ vent de Nord/Est,
- ✓ mortes eaux (coefficient de marée inférieur à 70),
- ✓ temps de pluie,
- ✓ défaillance du système d'assainissement.

Deux stations d'épuration envoient leurs effluents dans le Dun. Celle de Fontaine le Dun qui est située à Flainville, traite les eaux de tous les villages de la vallée de Fontaine le Dun jusqu'à St Aubin.

L'autre, celle de Luneray, est située à moins de 8km de l'embouchure, mais 4,2km dans le Dun.

Ces stations sont définies comme station d'épuration littoral et font l'objet d'une visite annuelle du SATESE en période estivale, et pendant cette période, les eaux en sortie font l'objet d'une désinfection.

Celle de Sotteville-sur-Mer se verse directement dans la mer.

Un comité de suivi se réunit régulièrement avec les différents acteurs du bassin versant du Dun :

- ✓ Mairie.
- ✓ Syndicat Mixte des Bassins Versants du Dun et de la Veules.
- ✓ Communauté de communes de la Côtes d'Albâtre.
- ✓ Syndicat Mixte de Littoral.
- ✓ Des actions sont encourus ou prévues pour 2023.

Le syndicat des bassins versants a organisé une opération d'observation des rives du Dun pour en vérifier l'état mais aussi identifier des écoulements non déclarés pouvant être à l'origine de pollution.

Le « chemin des prairies » a été identifié comme une zone d'interrogation car les habitations ne sont pas raccordées sur le réseau collectif. Dans le cadre de la phase 1 du SDA, un mail sera envoyé au bureau d'étude SAFEGE afin qu'il puisse mener des investigations sur ce secteur.

Pour l'été 2023, la surveillance renforcée sera maintenue avec des prélèvements deux fois par semaine. En parallèle, est étudiée la possibilité de réaliser des analyses bactériologiques au niveau du Dun en période estivale, afin de vérifier s'il y a une corrélation entre les résultats enregistrés au niveau de la plage et la qualité de l'eau de la rivière.

La visite des 3 stations du secteur est prévue en 2023, Fontaine le Dun (Flainville), Luneray et Sotteville-sur-Mer. Cette dernière station est aussi concernée par les problèmes de recul du trait de côte en raison de sa proximité avec la falaise.

Il est également prévu de faire une étude sur l'état général du réseau entre Fontaine et la station d'épuration pour rechercher des fuites en particulier au niveau des stations de relevages.

# TÉLÉPHONIE

## A QUOI SERT CETTE GRANDE ANTENNE ?

St Aubin est desservi par l'antenne installée à Englesqueville. Mais à la Saline, rue de la mer, dans les campings et à la plage, la réception est difficile et le signal souvent insuffisant pour pouvoir passer ou recevoir un appel.

Cela pose des problèmes de sécurité pour joindre les secours dans les campings ou à la plage. Ces difficultés de réception sont liées au profil du paysage qui affaiblit le signal dès que l'on n'est plus en visibilité directe des antennes. C'est particulièrement criant lors d'accidents à la plage quand les sauveteurs ne peuvent joindre directement les secours depuis le lieu de l'accident, ou lorsque le véhicule de secours appelle pour signaler son arrivée et demande de l'aide pour être guidé vers le lieu précis d'intervention.

Un projet de suppression des zones blanches courrait donc depuis des années à St Aubin mais avec une difficulté principale : trouver un lieu d'implantation compatible avec toutes les contraintes techniques et légales.

La loi littoral prévoit que dans les communes de bord de mer, les projets d'urbanisme ne peuvent se faire qu'en continuité du bâti, donc à côté des zones déjà construites, et le terrain situé au calvaire de la route de Sotteville est le seul qui permettait de répondre à l'ensemble des critères.

Les travaux ont commencé en décembre dernier, le montage du pylône s'est fait en février. L'installation sera opérationnelle en avril.



Pas de nouvelles précises concernant l'installation de la fibre. Les fibres ont été déployées fin 2021, début 2022. Depuis, il est marqué sur le site <https://www.smn76.fr/> qui référence

l'avancée du déploiement en Seine-Maritime :

« **Estimation de la date des premières commercialisations : 2e trimestre 2023** ».

Pas encore de date, mais ça se rapproche !

# ORDURES MÉNAGÈRES

Plus d'excuses pour faire déborder les poubelles sur le perré l'été prochain. Le service de gestion des déchets de la CCCA va installer des colonnes OMR (**O**rdures **M**énagères **R**ésiduelles) pour le dépôt des sacs poubelles. La colonne sera installée au point d'apport à l'entrée du parking de la plage. Elle permettra le dépôt de sacs de 30 et 60l. Les personnes qui viennent passer le week-end pourront ainsi déposer leurs ordures ménagères sans laisser une poubelle dehors toute la semaine ou prendre le risque de voir leurs sacs déchirés par des animaux errants.

Au rond-point de la plage sera aussi posé un container compacteur qui permettra de se débarrasser des petits déchets lorsque l'on mange une crêpe, une gaufre ou autre petit en-cas. Ce container sera identique à celui qui a été installé à la plage de Veules les Roses.



# LA PLANCHE 2023 ... AVEC LE BEACH BOY !



Nouveauté 2023 : nous avons fait un appel à candidatures pour reprendre l'exploitation de La Planche pour proposer plus de services ainsi qu'une amplitude horaire et calendaire plus importante...

Le conseil municipal s'est réuni pour étudier les 7 candidatures reçues, et a finalement sélectionné un lauréat : Le Beach Boy, représenté par Alban Souday. Nous connaissons déjà les deux camions Beach Boy qui ont animé St Aubin depuis 2 saisons avec compétence et gentillesse, et cette fois c'est une offre beaucoup plus large que nous propose Alban Souday. L'assurance d'une belle saison estivale en perspective !

Il nous explique son projet, que vous pourrez expérimenter si tout va bien début mai :

- ✓ Ouverture tous les week-ends à partir de début mai, puis tous les jours du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, puis tous les week-ends jusqu'en octobre.
- ✓ Ouverture le matin à 7h30 pour café/croissant/pain, et jusqu'à 21 h le soir pour cocktail/restauration
- ✓ Toute la journée, offre de restauration rapide : burgers/hot-dogs, glaces/crêpes/gaufres, puis le soir pizzeria napolitaine/planches tapas/cocktails
- ✓ Concerts prévus tous les jeudis soirs 19h/22h
- ✓ DJ sets prévus tous les samedis soirs 16h à 19h
- ✓ Les camions Beach Boy seront toujours présents à St Aubin sur l'arrière plage du jeudi au dimanche chaque semaine avec une offre burgers/frites/bière, gérés par l'équipe Emmanuelle et Pierre comme l'an dernier
- ✓ A la Planche ce sera Lucile et François qui géreront l'établissement, rejoints par Théo pour l'été, et peut-être une 4<sup>ème</sup> personne en fonction de l'affluence.



## INFORMATION KITE-SUIRF



Le spot de Kite-Surf de la plage de Saint Aubin sur Mer a été inscrit au PDESI 76 (Plan Des Espaces, Sites et Itinéraires). C'est la reconnaissance du travail mené depuis longtemps pour développer l'attractivité du site. Dans ce cadre sera installé un panneau d'information pour sécuriser la pratique et marquer les zones afin de permettre la bonne cohabitation des usages de la plage.

Deux autres panneaux seront posés au poste de secours et à la base nautique